



## Zones Non Agricoles

### Bilan 2016

01/12/2016



[www.limousin.synagri.com](http://www.limousin.synagri.com)

<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/>

#### Animateur filière

Sophie ANRIGO  
**FREDON Limousin**  
[sophie.anrigo@fredon-limousin.fr](mailto:sophie.anrigo@fredon-limousin.fr)

#### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre  
Régionale d'Agriculture Nouvelle-  
Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@alpc.chambagri.fr](mailto:accueil@alpc.chambagri.fr)

#### Supervision

DRAAF  
Service Régional de  
l'Alimentation Aquitaine-  
Limousin-Poitou-Charentes  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal ALPC Zones Non  
Agricoles N°07 du  
01/12/2016 »



Edition **Limousin**

Bulletin disponible sur [www.limousin.synagri.com](http://www.limousin.synagri.com) et sur le site de la DRAAF [www.draaf.aquitaine-limousin-poitou-charentes.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.aquitaine-limousin-poitou-charentes.agriculture.gouv.fr)

Recevez le Bulletin édition « Limousin » de votre choix gratuitement sur simple demande à [nathalie.magnin@alpc.chambagri.fr](mailto:nathalie.magnin@alpc.chambagri.fr)

## Ce qu'il faut retenir

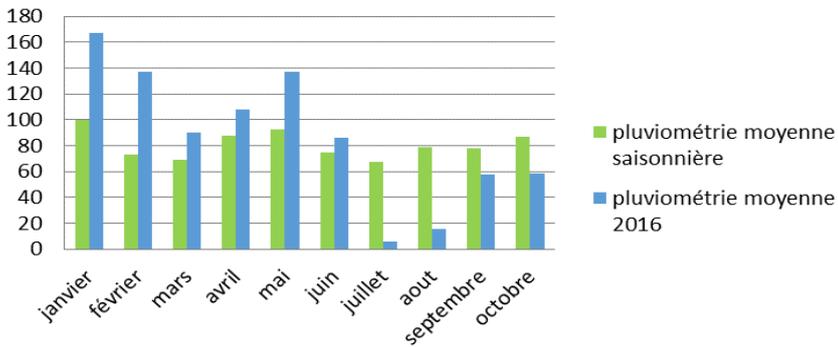
### Feuillus - conifères

- **CHENE** : les chênes en Limousin ont été peu sujets aux attaques de maladies ou ravageurs. Cependant la présence de processionnaire du chêne en Haute-Vienne représente un risque potentiel important pour les chênes et pour la population.
- **ERABLE** : peu d'attaques de ravageurs ou maladies intenses ont été observées sur les érables en Limousin. Les intensités d'attaque ont été moins importantes que l'année précédente.
- **MARRONNIER** : les marronniers du Limousin sont, comme chaque année, touchés par la mineuse du marronnier et par la maladie du Black rot. Les feuilles de marronniers ont été fortement dépréciées, les marronniers doivent être affaiblis.
- **PIN** : comme depuis plusieurs années, la processionnaire du pin est le principal ravageur affectant les pins. Il a été très présent en Limousin en 2016 et a provoqué des dégâts sur des pins en Limousin.
- **PLATANE** : les platanes de la région Limousin ont été touchés par plusieurs ravageurs et maladies : tigre du platane, anthracnose et oïdium principalement ainsi que par un stress hydrique important. La présence contiguë de ces ravageurs depuis plusieurs années conduit progressivement à un affaiblissement des arbres.
- **TILLEUL** : comme chaque année, la pression parasitaire sur les tilleuls du Limousin n'est pas anodine mais reste sans conséquence notable pour les arbres.

### Arbustes d'ornement, plantes à massif, plantes sous serre

- **BUIS** : La pyrale progresse et provoque des dégâts très importants. La plupart des buis attaqués ont dû être arrachés.  
La Creuse ne semble pas encore touchée par cet organisme mais il est fort probable que dès l'année prochaine, on l'y retrouve.
- **COCHENILLES** : Comme chaque année, des cochenilles sont présentes en Limousin mais n'ont pas provoqué de dégâts majeurs sur les végétaux touchés.
- **PUCERONS** : Les conditions météorologiques caniculaires de l'été ont limité le développement des populations de pucerons. La pression parasitaire des pucerons a été moins importante en 2016 que les années précédentes.

Comparaison des précipitations moyennes saisonnières depuis 1992 et des précipitations en 2016 (mm)  
Réseau d'épidémio-surveillance



(Données issues des stations météo de Dun-le-Palestel (23), Boussac (23), Lubersac (19), Objat (19), Coussac (87) et Verneuil (87))

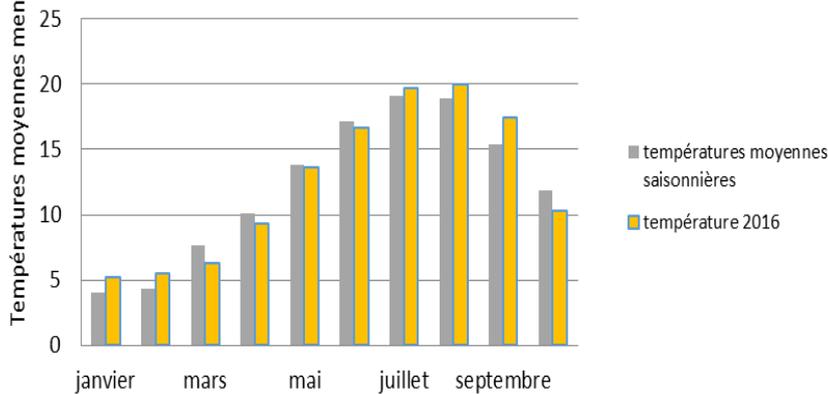
**L'année 2016 a été marquée par une pluviométrie excédentaire de janvier à mai 2016 ; tandis qu'à partir du mois de juillet une sécheresse sévère s'est installée.**

En juillet 2016, le cumul de précipitations a été de 6,03 mm, alors qu'en moyenne en juillet on cumule 67,29 mm de pluie. Cette sécheresse a perduré jusqu'à l'automne.

Concernant les températures, on note la douceur de l'hiver avec des températures supérieures aux moyennes de saison en janvier et février ainsi que de fortes chaleurs en juillet – août qui se sont prolongées en septembre.

Lorsque les conditions météorologiques hivernales sont rigoureuses, cela limite la survie et le développement de certains ravageurs, or cela n'a pas été le cas durant l'hiver 2015/2016. Les pressions parasites sont donc reparties à la hausse dès le début de la saison de végétation.

Comparaison des températures moyennes saisonnières depuis 1992 et des températures de 2016 (°C)  
Réseau d'épidémio surveillance



**La chaleur et la sécheresse de l'été 2016 ont affaibli les végétaux.** Ces conditions ont également fait régresser certaines maladies ou certains ravageurs qui ont souffert de la chaleur et de la sécheresse.

Durant l'année 2016, les végétaux ont manqué de vigueur et ont été plus sensibles à certains ravageurs et maladies pourtant eux aussi affaiblis par les conditions météorologiques particulières.

## Feuillus - Conifères

### • Processionnaire du chêne (*Thaumetopoea processionea*)



Photos : chenilles-processionnaire.fr

Deux cas de processionnaire du chêne ont été observés en Haute-Vienne. Un piégeage par phéromone a été mis en place depuis 2015, sur la zone contaminée. Les premiers papillons de processionnaire du chêne ont été piégés mi-août ; à raison de 5 à 6 papillons par semaine et ce jusqu'à fin août. La période de vol s'est prolongée jusqu'à mi-septembre.

Sur le plan sanitaire, la période de risque pour l'homme est située lors de la procession larvaire en juin. Il n'y a pas eu d'incident recensé par le réseau lié à la présence de la processionnaire du chêne.

Il n'y a pas eu non plus de défoliation massive des houppiers comme cela peut être observé lorsque des populations de processionnaires du chêne sont plus importantes.

Cet organisme nuisible peut faire l'objet d'une lutte obligatoire dans certains départements par arrêté préfectoral. Ce n'est pas le cas dans les départements de l'ex-région Limousin.

### • Oïdium du chêne (*Microsphaera alphitoides*)

La maladie de l'oïdium du chêne est présente en 2016 en Limousin. Les premières taches de feutrage blanc sur les feuilles de chêne sont apparues début juin, les conditions météorologiques douces et pluvieuses étaient favorables à son apparition. La maladie a fluctué à des intensités variables jusqu'à l'automne.

Malgré des périodes d'intensité élevée de la maladie, nous n'avons pas observé de dégâts autres qu'esthétiques sur les chênes.

#### **Bilan 2016 - CHENE**

Comme chaque année, les chênes en Limousin ont été peu sujets aux attaques de maladies ou ravageurs. Cependant la présence de processionnaire du chêne en Haute-Vienne représente un risque potentiellement important pour les chênes et pour la population.

Il faut donc surveiller son évolution, ainsi que celle de l'oïdium, qui peut également affaiblir les chênes.

### • Taches noires de l'érable (*Rhytisma acerinum*)



Photo FREDON Limousin

Le champignon à l'origine des taches noires de l'érable a trouvé un terrain favorable au printemps pour se développer : douceur et humidité. Cependant avec la sécheresse de l'été son développement a été ralenti.

Ainsi, la maladie s'est propagée en restant peu intense. Aucun dégât notable n'a été constaté. Cette maladie, fréquente sur les érables, provoque rarement de dégâts importants, c'est l'aspect inesthétique qui est pris en considération.

Taches noires de l'Erable

#### **Bilan 2016 - ERABLE**

Globalement, peu d'attaque de ravageurs ou maladies intenses observées sur les érables en Limousin. Les intensités d'attaque ont été moins importantes que l'année précédente. Ce qui a été observé était ponctuel et sans gravité pour les érables.

### • Mineuse du marronnier (*Cameraria ohridella*)



Photo : FREDON Limousin

Mine (à gauche) et larves de mineuse du marronnier (à droite)

Un piégeage par phéromone a été mis en place dans les 3 départements de la région.

D'après les relevés de piégeage on remarque trois pics de vol correspondants aux différentes générations de mineuses (cf. BSV ZNA n°6 Limousin).

Les conditions météorologiques de cet été ont été favorables au cycle de développement de la mineuse.

La présence de mineuse du marronnier, à répétition depuis plusieurs années en Limousin et avec des pressions parasitaires élevées peut faire craindre un affaiblissement général du patrimoine arboré des marronniers en Limousin.

### • **Black Rot du marronnier (*Guignardia Aesculi*)**



Photo : FREDON Limousin

Les premières taches de Black rot du marronnier ont été observées fin août en Haute-Vienne.

Les contaminations primaires ont eu lieu durant le mois de mai et se sont poursuivies jusqu'en juin. Ensuite, la chaleur et la sécheresse ont limité son développement. En effet, le champignon à l'origine de la maladie affectionne les températures douces et les temps pluvieux. Ainsi, la maladie a peu proliféré en Limousin en 2016.

L'intensité de la maladie a été plus faible qu'en 2014 et 2015.

#### **Bilan 2016 - MARRONNIER**

Les marronniers du Limousin sont, comme chaque année, touchés par la mineuse du marronnier et par la maladie du Black rot. La mineuse a été présente avec la même intensité que l'année passée. La maladie du Black rot a, quant à elle connu une régression liée aux conditions climatiques de la période estivale.

Les feuilles de marronniers ont été fortement dépréciées, les marronniers doivent être affaiblis.

### • **Processionnaire du pin (*Thaumetopoea pityocampa*)**

Durant l'hiver 2015-2016, de nombreux nids d'hiver ont été observés sur les 3 départements. Les seuils indicatifs de risque sont atteints en Corrèze et en Haute-Vienne (plus de 3 nids par arbre). Des pins ont été défoliés en grande partie pendant l'hiver.

De manière générale, on note une présence forte de populations de processionnaires du pin en Limousin.

Chaque année, nous remarquons une recrudescence de processionnaires du pin, certainement due à des conditions météorologiques de plus en plus douces en Limousin, et donc de plus en plus adaptées au cycle de vie de la processionnaire du pin.



Photo : FREDON 49 / chenilles-processionnaires.fr

Procession et dégâts de la chenille processionnaire du pin

## Bilan 2016 - PIN

Comme depuis plusieurs années, la processionnaire du pin est le principal ravageur affectant les pins.

Il a été très présent en Limousin en 2016 et a provoqué des dégâts sur des pins.

En zone non agricole, les enjeux liés à la processionnaire du pin sont principalement de l'ordre de la santé publique puisque les chenilles de processionnaires peuvent provoquer des réactions cutanées dangereuses pour l'homme (allergies, lésions oculaires et respiratoires, etc...). A ce jour en Limousin, nous n'avons pas eu connaissance de dommages de ce type dans le cadre du réseau d'épidémiologie-surveillance.

### • Tigre du platane (*Corythucha ciliata*)



Photos : FREDON Limousin

À la sortie de l'hiver, des tigres du platane ont été observés sur la majorité des sites suivis par le réseau d'épidémiologie-surveillance. Les populations de tigre sont faibles.

Cela s'explique, comme en 2014 et 2015, par le développement de mycoses d'insectes ou entomopathogènes qui détruisent naturellement les tigres adultes sous les rhytidomes. Ces organismes ont été favorisés par les douces conditions hivernales.

Durant l'été, les conditions chaudes et sèches ont provoqué une accélération du développement des populations de tigre ; cependant le seuil indicatif de risque (40 % de la surface foliaire dépigmentée) n'a été atteint sur quelques sites qu'à partir du mois d'octobre. L'aspect du feuillage a été nettement déprécié.

### • Anthracnose du platane (*Corythucha ciliata*)



Photo : FREDON Limousin

Les premiers cas d'anthracnose du platane ont été détectés au mois de mai, plus précocement qu'en 2015 avec des intensités faibles.

Les conditions météorologiques pluvieuses du printemps ont favorisé la progression de la maladie, tandis que durant l'été, chaud et sec, l'inoculum a régressé.

L'année 2016 a été marquée par une intensité faible d'anthracnose en Limousin. Les seuils indicatifs de risque n'ont pas été atteints, et aucun dégât majeur n'a été relevé par le réseau.

### • Oïdium du platane (*Microsphaera platani*)



Photo : FREDON Limousin

Des cas d'oïdium du platane sont apparus dès le mois de mai sur quelques sites du réseau à des intensités faibles à moyennes.

Ce n'est qu'à la fin du mois d'août que la maladie s'est répandue sur tous les sites du réseau, les conditions météorologiques étant plus favorables.

La maladie a perduré jusqu'en fin de saison de végétation avec des intensités moyennes.

## Bilan 2016 - PLATANE

Les platanes de la région Limousin ont été touchés par plusieurs ravageurs et maladies : tigre, anthracnose et oïdium principalement ainsi que par un stress hydrique important. Ces nuisibles n'ont pas provoqué de dégâts majeurs, cependant on note une défoliation survenue dès le mois de septembre.

La présence contiguë de ces ravageurs depuis plusieurs années conduit progressivement à un affaiblissement des arbres.

### • Puceron du Tilleul (*Eucallipterus tiliae*)



Photo : FREDON Limousin  
Les premiers pucerons du Tilleul ont été détectés par le réseau au mois de mai et jusqu'en septembre. Les intensités de pucerons ont été variables selon les sites et tout au long de la saison de végétation. Nous avons eu un pic de puceron en juin qui a été stoppé par les conditions météorologiques caniculaires de l'été.

Ainsi de juillet jusqu'à mi-septembre les intensités de pucerons du tilleul ont été faibles à moyennes.

### • Taches foliaires du Tilleul (*Phyllosticta*)

Un cas de maladie des taches foliaires du tilleul a été observé par le réseau en fin de saison de végétation. La maladie était peu intense et est restée sans conséquence sur la vigueur des tilleuls.

Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint sur les sites contaminés, aucun dégât n'a été constaté.

## Bilan 2016 - TILLEUL

Comme chaque année, la pression parasitaire sur les tilleuls du Limousin n'est pas anodine mais reste sans conséquence notable pour les arbres.

## Arbustes d'ornement, plantes à massif, plantes sous serre

### • Pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*)

Cette année encore, de nombreux cas de pyrale du buis ont été observés par le réseau.



Photo : FREDON Limousin  
Comme en 2015, la pyrale est observée en Corrèze et Haute-Vienne. En 2016, on note un nombre de cas importants répartis sur chacun des deux départements.

Les dégâts ont été violents et rapides, comme c'est fréquemment le cas avec cet organisme.

Le piégeage par phéromone de la pyrale du buis a permis d'identifier les pics de vols des papillons.

Cependant, c'est la surveillance régulière des buis et la prophylaxie qui sont le meilleur moyen de lutte contre la pyrale du buis. En effet, dès la détection de la première chenille il faudra intervenir (exemple d'un produit de bio contrôle : le *Bacillus Thuringiensis*) pour ne pas risquer de perdre ses buis.

## Bilan 2016 - BUIS

En 2013, la pyrale du buis a été remarquée par le réseau d'observation uniquement dans le sud de la Corrèze. Depuis, la pyrale progresse très rapidement vers le nord de la région et provoque des dégâts très importants. La plupart des buis attaqués ont dû être arrachés.

La Creuse ne semble pas encore touchée par cet organisme mais il est fort probable que dès l'année prochaine, on l'y retrouve.

## • Cochenilles sp.



Plusieurs cas de cochenilles ont été observés par le réseau d'épidémiologie-surveillance durant l'année 2016 :

Cochenilles pulvinaires sur tilleul et érable : deux cas ont été observés en Corrèze et Haute Vienne avec des intensités faibles. Ce ravageur n'a pas causé de dégâts sur les arbres atteints.

Cochenilles : divers types de cochenilles ont été observés par le réseau sur différents végétaux. Ces attaques ont eu lieu sous serre et en extérieur avec des intensités faibles à moyennes. Le réseau n'a pas signalé de perte de végétaux.

### Bilan 2016 - COCHENILLES

Comme chaque année, des cochenilles sont présentes en Limousin mais n'ont pas provoqué de dégâts majeurs sur les végétaux touchés.

## • Pucerons (*Unaspis euonymi*)



Photo : terreshovia.fr

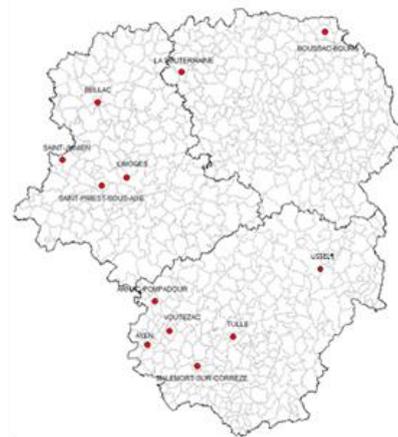
De nombreux pucerons ont été observés sur divers végétaux tels que rosiers, gauras et zinnias avec des intensités d'attaques moyennes. Les conditions climatiques caniculaires de l'été 2016 ont ralenti voire stoppé la propagation des pucerons.

Il n'y a donc pas eu de dégât majeur relaté par les observateurs du réseau hormis la présence de miellat et de fumagine sur certains des végétaux touchés.

### Bilan 2016 - PUCERONS

Les conditions météorologiques caniculaires de l'été ont limité le développement des populations de pucerons. La pression parasitaire des pucerons a été moins importante en 2016 que les années précédentes.

Les observations sur lesquelles s'appuie le Bulletin de Santé du Végétal « Zone Non Agricole - Limousin », sont réalisées sur des « sites de référence », conformément au protocole régional défini (fréquence, mode d'observation). Ainsi le réseau 2016 est actuellement constitué de 24 sites de référence répartis sur l'ensemble de la région Limousin. (cf. cartographie ci-contre)



**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal d'Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes Zones Non Agricoles** sont les collectivités du Limousin : les communes de Boussac-Bourg, La Souterraine, Saint-Junien, Limoges, Bellac, Ussel, Ayen ainsi que l'EPLEFPA de Brive-Voutezac, l'IFCE de Pompadour et la FREDON Limousin.

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture le Ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".*